

Conseil municipal du 24 Mars 2022

RAPPORT DE PRESENTATION

Rapporteur : Monsieur REBEYROLLE

**Objet : FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES - COMPTE ADMINISTRATIF
2021 – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : ADOPTION**

Le compte administratif est un document de synthèse qui présente les résultats de l'exécution du budget.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

SECTION D'EXPLOITATION 2021

	DEPENSES/DEFICIT	RECETTES/EXCEDENT
Résultat reporté 2020		89 335.00
Opérations de l'exercice	275 599.72	394 723.68
TOTAL	275 599.72	484 058.68

SECTION D'INVESTISSEMENT 2021

	DEPENSES/DEFICIT	RECETTES/EXCEDENT
Résultat reporté 2020		304 297.24
Opérations de l'exercice	60 213.11	172 527.68
TOTAL	60 213.11	476 824.92
Restes à réaliser	0	0
TOTAL	60 213.11	476 824.92

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation s'élèvent 275 599.72 € en 2021 contre 253 859.08 € en 2020. Elles sont en augmentation de 21 740.64 €, soit 8,56%.

Les charges à caractère général sont en hausse de 11 035.30 €, soit 8.76%.

RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes réelles d'exploitation s'élèvent à 394 723.68 € en 2021 contre 340 681.80 € en 2020. Elles sont en augmentation de 54 041.88 €, soit 15.86%.

Le résultat de la section d'exploitation pour 2021 présente un excédent de 119 123.96 €. Compte tenu des résultats antérieurs, le résultat cumulé de la section d'exploitation au 31 décembre 2021 présente un excédent de 208 458.96 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 29 198.13 € en 2021 contre 51 616.34 € en 2020. Elles sont en baisse de 22 418.21 €, soit 43.43%.

Le budget d'assainissement procède au remboursement d'emprunt pour 13 319,44 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes de l'exercice s'élèvent à 172 527.68 €. Elles sont constituées de :

- Le FCTVA perçu en 2021 sur les dépenses d'investissement 2020 pour 6 282.22 €,
- L'affectation du résultat de l'année 2020 pour 28 502.70 €.
- La dotation aux amortissements pour 137 742.76 €.

Le résultat d'investissement de l'exercice s'élève à 112 314.57 €.

Le résultat cumulé avec les excédents antérieurs présente un excédent de 416 611.81 €.

EN CONCLUSION, le Conseil municipal est appelé à APPROUVER le Compte administratif 2021.

PROPOSITION DE DELIBERATION

Objet : FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES - COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : ADOPTION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis du Bureau Municipal en date du 10 mars 2022,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 16 mars 2022,

Après avoir entendu lecture et commentaires des résultats du Compte Administratif 2021 du budget annexe de l'Assainissement, présenté par M. REBEYROLLE, Adjoint au Maire chargé des finances,

Sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur le Maire ayant quitté la salle pour le vote,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide :

Article unique :

D'adopter / De ne pas adopter le compte administratif 2021 du budget annexe de l'assainissement arrêté aux sommes suivantes :

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

SECTION D'EXPLOITATION 2021

	DEPENSES/DEFICIT	RECETTES/EXCEDENT
Résultat reporté 2020		89 335.00
Opérations de l'exercice	275 599.72	394 723.68
TOTAL	275 599.72	484 058.68

SECTION D'INVESTISSEMENT 2021

	DEPENSES/DEFICIT	RECETTES/EXCEDENT
Résultat reporté 2020		304 297.24
Opérations de l'exercice	60 213.11	172 527.68
TOTAL	60 213.11	476 824.92
Restes à réaliser	0	0
TOTAL	60 213.11	476 824.92